

Épigraphie grecque et ordinateur : problèmes de méthode

par

Alain BRESSON

Université de Bordeaux III - FRANCE

0. L'objet de cette communication n'est pas d'aborder les aspects techniques du traitement par ordinateur des textes épigraphiques grecs, pour la simple raison que, pour l'essentiel, les problèmes ont déjà été résolus pour des champs d'application très voisins et que les mêmes méthodes peuvent être réutilisées sans difficulté. Quant aux problèmes subsistant encore, qui sont d'ordre plus logistique que technique, ils ne sauraient justifier quelque retard que ce soit dans l'application de l'informatique aux inscriptions grecques, car désormais il est certain que les progrès techniques à venir ne modifieront en rien les données préalablement traitées, mais concerneront seulement les modalités d'enregistrement ou d'édition des données, sans que leur contenu en soit lui-même affecté. Aussi nous attacherons-nous en fait, une fois dressé le bilan des possibilités techniques offertes, à examiner selon quelles modalités ces dernières peuvent être utilisées en épigraphie grecque, et à déterminer quels objectifs doivent être assignés à l'application d'un traitement informatisé.

1. L'épigraphie grecque est une discipline ancienne, qui a depuis longtemps élaboré ses propres règles. Le rassemblement des textes est la condition première de leur exploitation historique ou philologique. Au XIXe siècle avait été ouvert le grand chantier de publication de corpus régionaux. Pour toutes sortes de raisons, l'entreprise n'a pu être menée à son terme et les volumes des *Inscriptiones Graecae* ne couvrent qu'une partie du monde grec, d'autres corpus régionaux conçus en dehors du plan des *Inscriptiones Graecae* ne venant que partiellement combler les manques. Il est vrai que même ainsi, avec ces trous dans la couverture géographique, l'épigraphie se trouve beaucoup mieux lotie, pour ce qui est de la commodité d'accès aux sources, que la papyrologie, où la dispersion est la règle, malgré l'existence de quelques grands recueils thématiques (1).

Mais il est un écueil que les corpus du type de ceux évoqués précédemment ne sauraient éviter : plus ou moins rapidement, mais sans exception, ils ne sont plus à jour. Parfois c'est le cas dès leur parution, par la recension qui en est faite par divers savants, laquelle permet de corriger tel point mineur ou important. Ou bien ce sera seulement telle étude beaucoup plus tardive qui donnera la clé de la compréhension de l'inscription, avec ou sans modification du texte, et il sera évidemment indispensable de la connaître. Ou bien encore la découverte de nouveaux documents, successivement publiés dans une foule de revues diverses, fait que le corpus lui-même, outre les manques évoqués précédemment, ne contient plus qu'une faible portion des inscriptions de la région en question.

Le résultat est la perpétuation quasi inéluctable d'erreurs ou la présence de lacunes dans la documentation, en particulier lorsque le chercheur s'intéressant à tel ou tel texte n'est pas un spécialiste de la région concernée - a fortiori cela est-il valable lorsqu'il n'est pas épigraphiste de formation. Face à la multiplication des commentaires, dont on ne saurait dire qu'ils sont majoritairement sans intérêt, et à la dispersion des textes eux-mêmes, on ne peut plus aujourd'hui se contenter des attitudes du passé. L'informatique donne aujourd'hui les moyens de résoudre ces problèmes documentaires, tant pour connaître la bibliographie relative à une inscription que pour obtenir l'édition des textes eux-mêmes, et de plus sur un critère qui ne soit plus seulement géographique, mais également sur tout autre critère, à la demande (2).

2. L'idée d'appliquer l'informatique au traitement d'inscriptions n'est pas neuve, même si jusqu'ici, pour s'en tenir au monde classique, on n'y a songé que pour les inscriptions latines. S'agissant précisément d'inscriptions latines, plusieurs démarches ont été envisagées. Les actes de la table ronde "Application à l'épigraphie des méthodes de l'informatique", tenue à Marseille en 1972, permettent de s'en faire une idée (3). Certes, les inscriptions latines comportent, par rapport aux inscriptions grecques, un certain nombre de traits spécifiques, qui justifient un traitement adapté sur certains points. Mais pour ce qui est des problèmes méthodologiques fondamentaux, ils sont rigoureusement les mêmes. Faut-il, lors de la mise en mémoire, coder les données dans l'espoir que l'utilisation ultérieure s'en trouvera facilitée ? Ou bien faut-il refuser toute codification préalable (point de vue défendu par le L.A.S.L.A.) ?

La première position, qui avait peut-être pu sembler plus avantageuse à certains épigraphistes présents, n'en a pas moins de gros défauts, tant sur le plan pratique que sur celui de la conception même de la démarche. Concrètement, en effet, la codification des données est une opération très longue, qui comporte d'importants risques d'erreurs. Mais surtout, elle a l'inconvénient de laisser croire qu'il est possible a priori de prévoir toutes les utilisations possibles d'une inscription. Il vaut bien mieux suivre la démarche préconisée par l'équipe du L.A.S.L.A. dirigée par M. le Professeur L. Delatte : enregistrer un texte sous sa forme originelle, sans aucun codage, et utiliser ces données comme base de départ pour tout traitement ultérieur, s'il y a lieu avec des programmes informatiques adaptés pour toute exploitation un peu complexe. Ainsi sont préservées toutes les possibilités d'exploitation d'un texte. Au reste, il semble bien que les tenants des codages aient justement rencontré certaines difficultés dans la mise en oeuvre et l'exploitation de leurs programmes. La simplicité de la méthode du L.A.S.L.A., son caractère opérationnel dûment éprouvé est au contraire gage de réussite.

3.0. Pour ce qui est des possibilités concrètes offertes dès aujourd'hui du point de vue des programmes informatiques, on doit donc distinguer, comme on l'a vu dans 1., l'enregistrement du texte et celui des données constituant le "lemme" de l'inscription (lemme au sens des épigraphistes ici).

3.1. Pour ce qui est du texte lui-même, la méthode d'enregistrement ne diffère en rien de celle employée couramment pour les textes littéraires et papyrologiques. Nous renvoyons pour cela à la revue *L.A.S.L.A.* et aux différents articles et brochures publiés par le Laboratoire de Liège (4). La lemmatisation s'opère manuellement, à la différence de ce qui prévaut pour le latin, où l'équipe du L.A.S.L.A. a mis au point un programme de lemmatisation automatique (les spécialistes d'épigraphie latine ont là une chance qu'ils feraient bien de saisir). Il ne semble pas qu'il puisse être rentable de mettre au point un programme similaire pour le grec, vu la complexité de la langue, ses évolutions (que l'on songe à la différence entre la langue d'Homère et celle des inscriptions impériales par exemple) et la multiplicité des dialectes. Mais la lemmatisation manuelle des formes inconnues n'est pas outrancièrement longue, et l'expérience sur un lot d'inscriptions dialectales a montré comme il était prévisible la baisse très rapide du pourcentage de lemmatisations à effectuer en raison de la récurrence de formes déjà connues et mises en mémoire (en ce cas évidemment la lemmatisation

s'effectue automatiquement). A fortiori la lemmatisation sera-t-elle aisée lorsqu'on traitera des inscriptions rédigées en dialecte attique ou en *koinè*.

3.2. Pour ce qui est du lemme de l'inscription, nous utilisons ici le logiciel TEXTO du C.N.R.S. (5), qui permet de décrire aisément les données qui y sont fournies ordinairement.

3.3.0. Nous donnons en annexe un exemple d'application sur deux inscriptions. Le choix de ces dernières, parmi celles que nous avons d'ores et déjà traitées, a seulement été dicté par la volonté de présenter des textes courts, car les problèmes sont évidemment rigoureusement identiques quelle que soit la longueur de l'inscription.

3.3.1. Sont (ou peuvent être) successivement indiqués dans le lemme : le numéro d'entrée du document (de circonstance, il est destiné à être remplacé par un autre numéro ultérieurement), la provenance (pays, région, site), la nature du document, sa date justifiée, le lieu de conservation éventuelle, la nature du support, ses dimensions, son décor, la taille des lettres, le lemme proprement dit avec les diverses publications, le dialecte, le caractère métrique ou non de l'inscription, éventuellement un bref commentaire de forme libre, une liste de mots-clés et une traduction (si nécessaire). L'avant-dernier champ mérite une brève remarque. Il peut servir à définir sommairement le contenu d'une inscription, ce qui en première approximation peut être commode dans une interrogation où l'on souhaiterait disposer de toutes les inscriptions pouvant être utilisées dans une étude concernant une divinité (par exemple ici Apollon), une institution, une activité, etc., pourvu que l'on ait introduit la spécification nécessaire dans ce champ. Un répertoire des mots-clés groupés par "familles" devra être prévu - précisons tout de suite néanmoins qu'une interrogation plus fine du contenu de l'inscription est également possible, comme on le verra. Naturellement tous les champs peuvent être interrogés, seuls ou en combinaison avec d'autres : on pourrait ainsi définir des sous-ensembles formés de toutes les dédicaces de Camiros, ou de toutes les dédicaces antérieures à 200 a. C., ou de toutes les inscriptions métriques qui sont aussi des dédicaces et qui sont en dialecte ionien, etc.

3.3.2. Quant au texte lui-même, il est identique dans sa présentation à ce qu'on trouve dans les recueils épigraphiques (à un détail près encore : le positionnement des lignes n'est pas correct, mais ce n'est là qu'un problème de présentation qui sera réglé lors de la mise au point finale). L'apparat critique sera lui aussi mis en mémoire, comme il l'est déjà pour les papyrus. Les lemmes correspondant à chaque mot-forme du texte peuvent être interrogés et combinés sous toutes les formes souhaitées : recherches de toutes les occurrences d'un mot, ou édition d'un index alphabétique de tous les mots du texte, ou, après un tri permettant de distinguer telle ou telle catégorie, selon le type de présentation du corpus, d'un index par matière, etc. On voit les possibilités infinies qui s'ouvrent alors à tous les spécialistes, linguistes ou historiens. Il est important de souligner - c'est là la différence avec un corpus ordinaire, fermé, "statique" - que ce nouveau type de corpus (ou recueil, comme on voudra), que nous qualifierons pour cette raison de "dynamique", permet toutes les recherches et toutes les mises à jour. Ainsi, dans un corpus traditionnel, les rubriques de

l'index sont fixées par l'éditeur, mais tel utilisateur aurait préféré un choix différent. Avec un corpus informatisé, en faisant un tri sur les lemmes, il est possible d'éditer très rapidement telle rubrique dont le chercheur souhaite disposer. De même est possible l'édition de telle série d'inscriptions en fonction d'un critère recherché dans le lemme de présentation (par exemple toutes les dédicaces métriques, cf. *supra*) ou dans le texte (par exemple toutes les inscriptions où apparaît le mot *ναός*, etc.).

Il sera également très facile, par la recherche de parallèles, de proposer des restitutions pour un mot incomplet, en éditant tous les mots-formes contenant les lettres conservées du mot en question, ou un groupe de mots perdu, avec le système des concordances. Des exemples de cette méthode ont été donnés pour la papyrologie. La démarche est la même pour l'épigraphie. Si l'on avait à restituer, pour prendre un exemple très trivial, *ἔδοξε τῇ βουλῇ (...)*, on demanderait tous les contextes conjoints de *δοκέω* et *βουλῇ*, et on obtiendrait une série de *ἔδοξε τῇ βουλῇ καὶ τῶι δήμῳ ...*, avec la longueur de la chaîne contextuelle désirée (en cas d'ambiguïté de la réponse, ce sera évidemment à l'épigraphiste de trancher).

C'est par une méthode similaire de concordance que les problèmes prosopographiques trouveront leur solution. Il est inutile d'entrer dans le détail pour le moment et seul le résultat global sera évoqué ici : à supposer que l'ensemble des recueils épigraphiques soient mis en mémoire, il sera très facile d'interroger l'ensemble des fichiers et d'avoir à volonté et en un temps record toutes les occurrences de tous les ethniques, ce qui permettra d'établir successivement pour chaque cité une liste de ses ressortissants à l'étranger, liste qui viendra s'ajouter à celle établie pour les citoyens de la cité en question demeurés dans leur pays d'origine. On pourrait alors en un second temps traiter le problème des déplacements et des migrations par grands ensembles régionaux, tout en examinant à l'intérieur de chaque groupe la spécificité de chacune des cités, etc.

Voilà quelques exemples - quelques exemples seulement - des possibilités ouvertes par l'informatique en épigraphie grecque (6).

3.4 En tout cas, il doit être clair désormais que ce n'est plus telle édition qui constitue le corpus, mais bien la banque de données, directement interrogeable, à volonté, par le chercheur, et surtout susceptible d'être mise à jour. La découverte de tel nouveau lot d'inscriptions, modeste ou important, ne viendrait plus, par dispersion, perturber l'accès aux sources. Il suffirait de rentrer en mémoire les nouveaux textes, qui viendraient tout naturellement prendre leur place au côté des autres déjà enregistrés, ce qui rendrait une nouvelle édition d'ensemble très commode et surtout de prix de revient extrêmement bas par rapport au système ancien, puisque les frais de composition (particulièrement élevés pour le grec comme on sait) du nouveau texte seraient du même coup supprimés.

4.0 Il convient maintenant d'examiner quelles peuvent être les modalités pratiques d'une mise en mémoire généralisée, sur les bases évoquées précédemment, des textes épigraphiques, puisque tel est nécessairement le but à atteindre. Nous montrerons aussi que des applications d'abord limitées de

l'informatique sont également susceptibles de hâter la venue du moment où il sera possible de disposer en mémoire informatisée de tous les textes épigraphiques connus.

4.1.1. Pour cela, on doit d'abord poser le problème clé du rapport texte-commentaire. Il va de soi que l'informatisation n'est nullement exclusive d'études où, autant qu'il est possible, on reconstitue à l'aide des inscriptions et de toutes les sources disponibles la vie d'une région entière. Il est bien admis que pour comprendre un texte on doit non seulement le lire, mais encore, entre autres, examiner par exemple la stèle sur laquelle il est inscrit avec le décor qui s'y trouve éventuellement, connaître parfaitement l'endroit dont il provient, le replacer dans une série, etc. De même, on ne peut se dispenser de connaître les hypothèses auxquelles le document a donné lieu. Les explications nécessaires ne sauraient guère trouver place que dans un ouvrage de type classique. Si c'est à ce type d'ouvrage que l'on souhaite réserver le nom de corpus, on n'y verra aucun inconvénient et on se contentera de parler de "recueil" pour la banque de données informatisée (7). Quant à cette dernière, sa fonction est autre : mettre à la disposition de tous les chercheurs un fichier unique de tous les textes épigraphiques, avec toutes possibilités d'édition partielle de textes ou d'indices, fichiers parfaitement à jour tant du point de vue de l'établissement des textes que de leur bibliographie.

4.1.2. Au reste, on touche là un problème non moins important que le précédent : le rapport entre les publications classiques, présente et à venir, et la banque de données. Peut-on considérer que la banque de données dispensera du recours aux livres (nous employons à dessein ce terme vague) ? D'après ce que nous venons de dire, il est clair que ce n'est pas le cas et la réponse à cette question doit être sans ambiguïté. Ce n'est que pour certains corpus "ancienne manière" (par opposition aux corpus "nouveau genre", cf. *supra* n. 7), soit sans commentaire ou presque, dont la matière trouvera place entièrement dans la banque de données avec toutes les mises à jour souhaitables, que le recours à l'ancienne édition se trouvera de fait inutile.

4.2.0. On se trouve ainsi amené à aborder une autre question au reste très liée à la précédente et non moins importante, celle de la fiabilité variable des publications existantes, avec les conséquences que cela entraîne pour l'informatisation. Comme on le voit, il ne s'agit pas d'un problème de technique, et cependant on pourrait si l'on n'y prenait garde rencontrer là un obstacle susceptible de bloquer rapidement toute tentative d'application de l'informatique aux inscriptions grecques, tout simplement parce que les épigraphistes auraient trop peu de matière à fournir à la banque de données.

4.2.1. On sait bien, et c'est là comme on l'a vu l'inconvénient majeur du système traditionnel, que nombre de publications ne sauraient être utilisées telles quelles par le chercheur et c'est la raison pour laquelle on ne peut davantage procéder à leur mise en mémoire dans l'état où elles se trouvent. Cependant, on peut aussi affirmer que tel n'est pas toujours le cas et que, pour certaines régions où il existe des publications fiables, il n'y aurait que peu de corrections ou ajouts à faire. Puisque toute une série de corpus ne sont nullement à refaire (8), il suffirait qu'une équipe de spécialistes de la région en question veuillent bien se charger eux-mêmes des corrections mineures à apporter éventuellement et le matériel se trouverait ainsi tout prêt à être mis en mémoire, ce qui, encore une fois,

ne dispenserait nullement du recours à cette publication pour tous les commentaires utiles. A vrai dire, l'existence d'excellents recueils pour certains sites particuliers ferait tout autant problème à qui voudrait faire un corpus "classique" (non informatisé) d'une région englobant les sites en question : à quoi bon, par exemple, rééditer sans modification, avec appareil critique, photographie, commentaire, cartes, etc. une série de textes qui l'a été parfaitement trente ans auparavant dans une publication d'un sous-ensemble régional ? La banque de données informatisée permettrait justement d'avoir à sa disposition l'ensemble des textes d'une région, sans pour autant être exclusive d'un recours à telle ou telle publication partielle, ancienne ou nouvelle, où l'on trouverait tous les commentaires désirables, ce qui viendrait résoudre le problème avec toute la souplesse nécessaire (9).

4.2.2. Quant aux régions où les corpus existants doivent être utilisés avec prudence et où bon nombre d'inscriptions n'ont pas trouvé place, il est évident que l'informatique ne saurait apporter de solution miracle. Il y aura toujours nécessité de rechercher les inscriptions dispersées, de réviser les pierres, etc. Cependant, l'informatique aura plusieurs champs d'application avant même que les textes, une fois revus si cela est possible, soient mis dans le "circuit général" de la banque de données.

Ainsi, il serait possible de mettre en mémoire les corpus "à fiabilité moyenne" (nombre relativement élevé de corrections à apporter et de lacunes à combler). Si l'on tenait à avoir une retombée immédiate, on pourrait éditer un index des corpus qui en sont dépourvus. Mais surtout, si l'on a compris la démarche du L.A.S.L.A. évoquée plus haut, la tâche de faire un corpus des inscriptions de la région s'en trouverait ainsi considérablement allégée et facilitée. En effet, il suffirait, après révision des pierres, d'apporter les corrections nécessaires et d'ajouter tous les textes dispersés dans les diverses revues (là aussi après révision évidemment), car, encore une fois, il est essentiel de comprendre qu'un texte mis en mémoire est toujours susceptible de subir une modification, mais que, dans le cas où il n'y a aucun changement à apporter, le texte mis en mémoire l'est une fois pour toutes. De plus, toutes les restitutions et corrections éventuelles pourraient être effectuées dans les meilleures conditions selon les méthodes évoquées plus haut, 3.3.2. Il est certain que l'informatique sera désormais un auxiliaire très précieux pour l'épigraphiste dans le travail même de préparation d'un corpus.

Quant aux régions où les textes ne sont même pas assez fiables pour subir une mise en mémoire "de transition", on pourra alors faire des lemmes informatisés sur le modèle décrit précédemment. L'absence des textes, avec en outre un commentaire explicite, les désignerait comme peu fiables. Du moins aurait-on commodément la liste de tout ce qui est connu pour la région en question, en attendant mieux.

Cela dit, et dans l'immédiat, il y a déjà, si l'on considère l'ensemble du monde grec, une matière considérable qui est susceptible d'être mise en mémoire dans les meilleurs délais, au prix de quelques corrections mineures apportées par des spécialistes. A court et à moyen terme, le matériel à engranger ne devrait pas manquer.

5. Puisque, devant les possibilités ouvertes par l'informatique, il n'était plus question d'attendre, nous avons décidé, en utilisant les moyens généreusement offerts par le L.A.S.L.A. de M. le Professeur L. Delatte et le GIS Techniques nouvelles en Sciences de l'Homme de l'Université de Besançon de présenter rapidement un premier recueil informatisé d'inscriptions grecques. Il s'agit là de bien plus que d'un corpus expérimental (même si de fait tel est bien le cas aussi) : ce recueil est aussi le point de départ d'une entreprise plus vaste qui ne saurait s'achever qu'avec la mise en mémoire de toutes les inscriptions grecques antiques.

Comment alors ne pas rêver au moment où tous les textes grecs antiques, littéraires, papyrologiques et épigraphiques, se trouveraient réunis dans des banques de données interconnectées et seraient interrogeables à volonté par le chercheur (10) ? L'objectif pourra paraître bien lointain, voire totalement utopique. On répondra alors que dans d'autres domaines que l'*Alttertumswissenschaft*, en histoire médiévale, moderne ou contemporaine, ou encore, à des fins plus utilitaires, dans le domaine juridique ou administratif par exemple, des archives autrement considérables que celles dont peuvent disposer les antiquisants, toutes spécialités réunies, sont bien aujourd'hui mises en mémoire. Pour s'en tenir au domaine antique, un nombre non négligeable de textes littéraires a d'ores et déjà été enregistré. Il n'y a donc aucune raison pour que l'épigraphie grecque reste à la traîne.

Il est vrai que l'informatique amènera certaines modifications des anciennes habitudes. Mais un énorme gaspillage d'investissement intellectuel sera évité quand chacun ne sera plus obligé de refaire, à son propre usage seulement, son fichier d'inscriptions, travail toujours à recommencer par les générations successives. De même, le chercheur publiant telle inscription nouvelle ne pourra pas ne pas offrir de bon cœur son texte à la banque de données car il sera lui-même (et sans doute dès avant publication) le bénéficiaire des services qu'elle rendra. On peut donc prévoir que l'informatique donnera naissance à une nouvelle déontologie de la recherche scientifique dans le domaine de l'épigraphie et que par là elle apportera sa contribution au développement continu de l'idéal humaniste qui a toujours été celui des pionniers de cette discipline.

NOTES

- (1) On pourra comparer aisément l'état des publications épigraphiques et papyrologiques respectivement à l'aide des développements de L. Robert, Epigraphie, p. 473-475 et A. Bataille, Papyrologie, p. 516-523 particulièrement, in Ch. Samaran éd., *L'histoire et ses méthodes*, Paris, 1961. Le récent ouvrage de P. W. Pestman, *A Guide to the Zenon Archive*, I-II, Leyde, 1981, par les facilités qu'il donne désormais pour consulter les archives de Zénon, permet de prendre la mesure (l'auteur n'a aucune crainte à avoir à ce sujet, malgré son propos *ibid.*, I, p. V) des difficultés auxquelles on se heurtait antérieurement du fait de la dispersion des publications de cette riche source documentaire.
- (2) Pour prendre un exemple très simple, tous les décrets samiens ne se trouvent pas dans les inscriptions provenant de Samos. Certains d'entre eux nous sont connus par des inscriptions provenant d'autres régions du monde grec (et cela pour des raisons précises : il peut s'agir par exemple de décret honorifique dont un exemplaire est gravé dans la cité du bénéficiaire, etc.). Néanmoins, il peut être utile de rassembler tous ces textes et d'en faire un index : c'est ce qu'autorise l'informatique dans les meilleures conditions possibles.
- (3) Ils ont été publiés dans *Antiquités Africaines*, 9, 1975, p. 7-151.
- (4) Nous citerons par exemple A. Bodson, Exploitation automatique de la documentation papyrologique : application à un corpus, *Proceedings of the Twelfth International Congress of Papyrology*, Toronto, 1970, p. 41-44 (quelques détails seraient aujourd'hui à modifier dans la description des opérations); A. Tomsin et J. Denooz, *Traitement automatique de papyrus grecs*, Liège, 1971, ou encore la brochure *L.A.S.L.A. 78*.
- (5) Mis au point par la société CHEMDATA avec la collaboration de la Maison de l'Orient (C.N.R.S.).
- (6) Sur tous ces aspects, on devra voir les développements nécessairement similaires (car au fond, les problèmes sont les mêmes en épigraphie et en papyrologie) de E. Evrard, Exploitation automatique de la documentation papyrologique : description d'un traitement par ordinateur, *Proceedings ...*, p. 120-126 et A. Tomsin, Les papyrologues et le travail papyrologique par ordinateur, *ibid.*, p. 471-484. Pour une application particulière à l'intérieur du domaine épigraphique, voir notre communication "Epigraphie grecque et ordinateur : le cas des timbres amphori-ques rhodiens", Table ronde du C.N.R.S. "Epigraphie hispanique : problèmes de méthode et d'édition" (8-9-10 décembre 1981, Université de Bordeaux III).
- (7) L. Robert, *op. cit.*, p. 476, parle de corpus nouveau "genre" pour ces publications où la présentation des inscriptions apparaît comme "une partie de la reconstitution de la vie d'une région de l'Antiquité".

- (8) Voici ce qu'écrivait par exemple L. Robert, *Bulletin épigraphique* (publié dans la *Revue des Etudes Grecques*), 1942, 2, à propos du tome III 1 des *Tituli Asiae Minoris*, dû à R. Heberdey (complété par J. Keil et Ad. Wilhelm) : "Cette oeuvre, pratiquement définitive, annule les travaux antérieurs. Si jamais des fouilles ou des trouvailles fortuites exhumaient de nouvelles séries de textes, il suffirait de publier des suppléments, sans qu'aucune refonte fût jamais nécessaire".
- (9) C'est aussi la banque de données qui viendra résoudre le problème de l'illustration. On connaît en effet le coût d'impression des photographies. Aussi il est bien rare qu'un corpus présente une illustration exhaustive des inscriptions traitées. Le plus souvent, par souci parfaitement légitime d'économie, ne sont retenues que les photographies jugées significatives, système qui paraît d'autant plus justifié lorsque, pour les inscriptions qui en sont dépourvues, une illustration est aisément accessible dans une publication antérieure. Or, il existe aujourd'hui des matériels susceptibles de classer des dizaines de milliers de clichés et de les éditer en quelques secondes, le système étant couplé à un ordinateur. Ce serait là l'instrument idéal qui permettrait de disposer de toutes les illustrations accessibles des textes épigraphiques, si bien qu'un chercheur qui aurait une raison précise de souhaiter avoir sous les yeux celles de tel sous-ensemble d'inscriptions en fonction de tel critère (ou de telle association de critères, comme on l'a vu), et notons-le encore pas seulement sur une base régionale mais éventuellement interrégionale, pourrait immédiatement en disposer.
- (10) Il paraîtrait assez naturel que le centre de stockage soit à Liège. Comme les banques de données sont évidemment interrogeables à distance, il est clair de toute façon que cette localisation ne gênerait personne.

ANNEXE

Descripteurs de la présentation d'une inscription

REF .
 PROVN .
 NATURE .
 DATE .
 CONSERV .
 SUPPORT .
 MATERIAU .
 DIMENS .
 DECOR .
 DIMLET .
 LEMME .
 I/METR .
 DIALECTE .
 COMMENT .
 MOTS-CLE .
 TRADUCT .

Exemples de présentation d'inscriptions (TC pour *Tituli Camirenses*)

REF .00001
 PROVN .GRECE,RHODES,CAMIROS
 NATURE .DEDICACE DU PERSONNEL SACERDOTAL
 DATE .C-285,BENEDIKTSSON /CHRONOLOGIE /P.43 /PRETRE N.41
 SUPPORT .BASE CIRCULAIRE
 MATERIAU.PIERRE DE LARTOS
 DIMENS .H=50,DIAM=66
 DIMLET .1.1
 LEMME .IACOPI /CLARA RHODOS /6 /P.400-401 /N.28,(CF. HILLER VON
 GAERTRINGEN /GGA /1934 /P.200),TC N.13
 I/METR .L.16-17
 DIALECTE.DORIEN
 COMMENT .PROBABLEMENT PLACEE AU DESSUS DE LA BASE N.2
 MOTS-CLE.PERSONNEL SACERDOTAL, APOLLON
 TRADUCT .L. 16-17 : "... SONT LES SERVITEURS DES CULTES SACRES QUI
 PRES DE CE TEMPLE ODRANT VOUE AU FILS DE LETO ONT PLACE
 CETTE STATUE"

REF .00002
 PROVN .GRECE,RHODES,CAMIROS
 NATURE .SIGNATURE D'ARTISTE
 DATE .C-280/-280,LINDOS /P.51 /N.10
 MATERIAU.PIERRE DE LARTOS
 DIMENS .H=25,L=81,E=80
 DIMLET .2
 LEMME .IACOPI /CLARA RHODOS /6 /P.439 /N.59,TC N.93
 DIALECTE.DORIEN
 COMMENT .PROBABLEMENT PLACEE AU DESSUS DU N.2
 MOTS-CLE.SCULPTEUR
 SUPPORT .BASE RECTANGULAIRE

Textes (dans l'ordre, n. 1 et 2)

N.B. Les légères modifications apportées au texte de l'édition de référence (*Tituli Camirenses*) seront justifiées lors de la publication globale de ce travail.

Κλεῖτος Ἀγεπόλιος δαμιουργήσας
καὶ ἱεροποιοὶ
Φειδιάναξ Δωσιάναντος
Ἀριστόμαχος Ἀρίστωνος
Ἀρμοσίλας Ἀρμονίδα
Ἰσοκράτης Ἀριστοκράτευσ
Ἀρχίπολις Ἀριστοκρίτου
Ἀριστοκράτης Ἀριστοκρατίδα
Εὐφραγόρας Διονυσίου
Ἐξηκόντιλος+ Ἀγησίνου
Τιμάνας Εὐριδίκου
Πολύαρχος Πολυχάρμου
Μνασίτιμος Ἀριστωνίδα
Φιλίσκος Νικαγόρα
καὶ Ἀρχέας Ἀγήμονος ἀρχιαριστάς
σεμνῶν οἷδε ἱερῶν πρόπολοι παρά τόνδε θυώδη
ναὸν λατοῖδαι σᾶσαν ἄγαλμα τόδε

Τιμαγόρας Ἀριστωνίδα
ἐποίησε

Exemples d'indices (les références correspondent à l'édition *Tituli Càmienses*).

1) Noms communs (lemmes ici en *koinè*)

1 ἄγαλμα
ἄγαλμα
13, 17, 4

1 ἀρχιεριστής
ἀρχιαριστάς
13, 15, 4

1 ἱεροποιός
ἱεροποιοί
13, 2, 2

1 ναός
ναόν
13, 17, 1

1 πρόπολος
πρόπολοι
13, 16, 4

2) Divinité

1 Λατοιδας
Λατοιδαί
13, 17, 2

3) Noms propres

| | | |
|---|--|---|
| 1 Ἀγέπολις Ἀγεπόλιος 13, 1, 2 | 1 Ἀρμοσίλας Ἀρμοσίλας 13, 5, 1 | 1 Μνασίτιμος Μνασίτιμος 13, 1, 1 |
| 1 Ἀγήμων Ἀγήμονος 13, 15, 3 | 1 Ἀρχέας Ἀρχέας 13, 15, 2 | 1 Νικαγόρας Νικαγόρα 13, 14, 2 |
| 1 Ἀγήσινος Ἀγησίνου 13, 10, 2 | 1 Ἀρχίπολις Ἀρχίπολις 13, 7, 1 | 1 Πολύαρχος Πολύαρχος 13, 12, 1 |
| 2 Ἀριστοκράτης Ἀριστοκράτευσ 13, 6, 2 Ἀριστοκράτης 13, 8, 1 | 1 Διονύσιος Διονυσίου 13, 9, 2 | 1 Πολύχαρμος Πολυχάρμου 13, 12, 2 |
| 1 Ἀριστοκρατίδας Ἀριστοκρατίδα 13, 8, 2 | 1 Δωσιάναξ Δωσιάναντος 13, 3, 2 | 1 Τιμαγόρας Τιμαγόρας 93, 1, 1 |
| 1 Ἀριστόκριτος Ἀριστοκρίτου 13, 7, 2 | 1 Ἐξηκόντιλος Ἐξηκόντιλος+ς+ 13, 10, 1 | 1 Τιμάνναξ Τιμάνναξ 13, 11, 1 |
| 1 Ἀριστόμαχος Ἀριστόμαχος 13, 4, 1 | 1 Εὐρίδικος Εὐριδίκου 13, 11, 2 | 1 Φειδιάναξ Φειδιάναξ 13, 3, 1 |
| 1 Ἀρίστων Ἀρίστων 13, 4, 2 | 1 Εὐφραγόρας Εὐφραγόρας 13, 9, 1 | 1 Φιλίσκος Φιλίσκος 13, 14, 1 |
| 2 Ἀριστωνίδας Ἀριστωνίδα 13, 13, 2 93, 1, 2 | 1 Ἴσοκράτης Ἴσοκράτης 13, 6, 1 | |
| 1 Ἀρμονίδας Ἀρμονίδα 13, 5, 2 | 1 Κλεῖτος Κλεῖτος 13, 1, 1 | |